

ACTUALITÉ

L'inauguration du cloître Saint-Corneille
en images

Page 2

ENVIRONNEMENT

Réduction des déchets,
suivez l'exemple...

Page 7

ACTION SOCIALE

Compiègne remporte le trophée
des collectivités

Page 16

COMPIEGNE

N O T R E V I L L E



MARS 2011 - N°292 - www.compiègne.fr



CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉMÉNAGER :
MODE D'EMPLOI

Pages 8, 9 et 11



Philippe Marini accueille Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication, Emmanuel Starky, conservateur du Palais Impérial et des élus locaux.



Sous l'œil de Nicolas Leday, adjoint au Maire qui a supervisé les travaux du cloître et d'Eric de Valroger, adjoint en charge des finances et conseiller général, la coupe du ruban a été un moment solennel et convivial



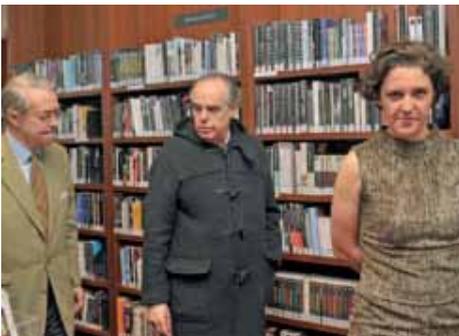
Visite guidée par Thierry Algrin, architecte en chef des monuments historiques, accompagné par Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale de la DRAC



Le futur musée lapidaire expliqué au ministre par Philippe Marini en compagnie de Françoise Trousselle, adjointe à la communication



Un grand jour pour les Compiégnois qui ont redécouvert leur patrimoine merveilleusement restauré



Dans la bibliothèque avec sa directrice, Juliette Lenoir.



A l'issue de la petite visite de la bibliothèque, Philippe Marini a offert au ministre un ouvrage sur Albert Robida, illustrateur compiégnois



Découverte des quatre ailes du cloître en compagnie du Sénateur-Maire Philippe Marini.

LES IMAGES DU MOIS



L'agglomération de la région de Compiègne a fêté ses 40 ans lors des vœux de l'ARC, au Théâtre Impérial.



► **Séminaire de travail sur la réforme fiscale**
Philippe Marini accueille ses collègues sénateurs.

Médailles du travail ►
27 médailles d'argent, 4 d'or et 2 de grand or ont été remises.



► **Exposition, conférence et colloque pour le 40^e anniversaire de l'installation du lycée Pierre d'Ailly, à son actuel emplacement.**

Ô mon bel inconnu ►
Spectacle créé au Théâtre Impérial, un succès très applaudi.



► **Vernissage de l'exposition "Sempé à New York" exposée jusqu'au 15 mars à l'Espace Jean-Legendre.**

Le geste exemplaire de Frédéric Helan ►
salué par les Sauveteurs de l'Oise et la Ville de Compiègne.



► **Trois artistes de Landshut à Compiègne**
Une exposition inaugurée en présence de Hans Rampf, maire de Landshut.

Nouvelle édition du Salon du Collectionneur ►
à l'initiative de La Collectionnoise.



Une gestion tournée vers l'avenir



Photo: J.-P. Etison

Comme les entreprises, les collectivités territoriales font l'objet de contrôles périodiques de leur gestion. Dans le secteur privé, on parlera d'audit. Pour une commune, comme pour une agglomération ou un centre hospitalier, c'est la Chambre Régionale des Comptes qui est investie de cette mission. Celle-ci s'est récemment achevée pour la période 2002 à

2008 en ce qui concerne la Ville de Compiègne. Comme la loi en fait l'obligation, le rapport a fait l'objet d'un débat au dernier Conseil Municipal.

Avec le Premier Adjoint et l'Adjoint aux Finances, j'ai eu l'occasion de tirer les enseignements des observations qui ont été formulées. En tout premier lieu, depuis 2008, la situation financière de la Ville s'est nettement redressée. Nous sortions d'une période d'investissements très importants, avec le stade d'athlétisme, la bibliothèque Saint Corneille, le musée-mémorial de l'Internement et de la Déportation, et un volume très substantiel de sommes consacrées à l'aménagement urbain et à la voirie. En trois budgets, et si je prends en compte la prévision pour 2011, l'autofinancement, c'est-à-dire la part prélevée sur le fonctionnement pour contribuer aux investissements, qui avait été réduit à un très faible montant, a pu retrouver en 2010 un niveau de 500 000 euros et en 2011 s'établira à 750 000 euros. Les emprunts annuels, qui avaient dû être portés à un niveau de 10 millions d'euros par an à la fin du mandat précédent, ont été réduits en 2010, et ce sera le cas pour 2011, à un niveau de 6 millions d'euros. Les efforts de gestion ont permis de réaliser des économies, par exemple sur les heures supplémentaires du personnel, dont le volume avait atteint 900 000 euros par an, et qui se situe à présent à un chiffre de l'ordre de 600 000 euros. Nous faisons cet effort en continuant à réaliser de nombreux programmes : cantine interscolaire à Robida, nouvelles installations pour le stade de rugby, poursuite du nouveau quartier du Camp de Royallieu, renouvellement urbain du Clos des Roses. Chacun doit faire des efforts, mais il est du devoir d'une collectivité comme la nôtre de participer à la sortie de crise, et d'apporter, dans la mesure de ses moyens, du travail aux entreprises. De même, nous avons une mission sociale qui doit mobiliser des moyens croissants, mais qui s'exerce aussi au travers de la gestion des ressources humaines de la Ville.

Vous verrez donc cette année encore se réaliser de très nombreux travaux, qui pour une part significative ne sont pas directement à la charge de la Ville, puisqu'ils sont sous la responsabilité de l'Agglomération de la Région de Compiègne. L'année 2011 verra l'ouverture de la rocade nord-est et du nouveau pont urbain. Le réaménagement du centre ville permettra d'apporter au commerce de nouveaux atouts.

Surtout, l'aménagement de terrains pour les entreprises se poursuit, et l'ARC consacrera par exemple 7 millions d'euros dès cette année à une première tranche de réalisation de la zone d'activités des hauts de Margny. Nous espérons ainsi renforcer notre attractivité pour de nouveaux investissements et de nouveaux emplois.

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise
Maire de Compiègne
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne

S O M M A I R E

ACTUALITÉ	P2	TOUT SAVOIR SUR LES DÉMARCHES À EFFECTUER	P8-9
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	L'AVIS D'UN EXPERT	P11
SOLIDARITÉ	P5	EXPRESSION LIBRE	P13
POINT SUR LES TRAVAUX - ENVIRONNEMENT	P7	ACTUALITÉ	P14-15
DOSSIER : CONSTRUIRE, RÉNOVER OU DÉMÉNAGER :		ACTION SOCIALE DANS LES QUARTIERS	P16

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 21 mars entre 8h30 et 9h30

Réunion de quartier

Judi 17 mars 2011 à 20h45, pour le quartier des Maréchaux à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, rue de Bourgogne.

Les **25 Grands Jours!**



PROPOSITIONS EXCLUSIVES
SUR LES BRANDS MARIAGES

Grand Litier



679€

Literie Y. Lamouche
141, avenue Jean Moulin - ZAC du Camp du Roy JAUX
Tel. 03.44.83.41.07

Meubles & Salons
DME
compiègne-joux

LIQUIDATION TOTALE
AVANT TRAVAUX

du 1^{er} février au 31 mars 2011

tout doit disparaître

certificat n° 02011002

A côté de Leroy Merlin, Cidal Carrefour
402 rue des métiers, 60880 JAUX



ISAG services

Isabelle Grussi Coppé
49, rue Pierre Sauvage
60200 COMPIÈGNE
03 44 85 86 64
www.isagiservices.fr

- ◆ Entretien du domicile
- ◆ Repassage
- ◆ Bricolage ◆ Jardinage
- ◆ Garde d'enfant de + de 3 ans

**30 MINUTES OFFERTES
QUELLE QUE SOIT LA PRESTATION ***

* minimum 2 heures d'intervention



**Coup de pouce
aux associations**

Avec la carte spéciale CE et associations
-5% de réduction
sur l'ensemble de vos achats
50€ OFFERTS
crédités sur la carte de fidélité
lors de la création de la carte
(avant fin juin 2011)
Voir modalités en magasin

Intermarché

COMPIÈGNE ET MARGNY S'ENGAGENT

Familles Nombreuses en 2011 :
Vos Frais inscription carte SNCF 100% remboursés*

Coup de pouce aux associations :
-5% de réduction, 50€ offerts

*Cotisation SNCF pour 3 ans au 01/01/11 : 19€. Sur présentation d'un justificatif de paiement de 2011 et de votre carte SNCF. Votre magasin Intermarché Compiègne vous rembourse la cotisation en créditant 19€ sur votre compte fidélité Intermarché. Voir modalités à l'accueil.

Familles nombreuses
Cumulez
10% d'avantages
carte
sur tous les produits des marques :



Tous unis contre la vie chère

SOLIDARITÉ

La Haute couture d'autrefois défile le 5 mars

Un lieu, les salles Saint-Nicolas. Une date, le samedi 5 mars. Un événement, le troisième défilé de Haute couture organisé par l'association Au Fil du Temps.



Des pièces rares issues des collections des grands couturiers seront présentées le 5 mars lors du défilé de Haute couture organisé par l'association Au Fil du Temps.

Grâce au concours exceptionnel de la famille Felbacq-Pinel, des pièces rares, issues des collections des grands couturiers seront présentées lors de cette journée.

Le thème retenu pour ce défilé permettra aux spectateurs de suivre la journée d'une femme de la haute société dans les temps anciens. Du lever à la toilette, de la sortie matinale au déjeuner, de l'heure du thé à celle de la soirée de bal, tous ces moments seront illustrés par la présentation de tenues vestimentaires aussi variées que la chemise de nuit, la robe de jour, la robe de soirée ou celle de la mariée. Ces dames ne seront pas les seules à se faire admirer. Ces messieurs seront également de la fête avec des tenues sport. "D'ordinaire tous ces modèles sont présents dans les réserves d'un collectionneur passionné. Ce sont des tenues authentiques signées entre autres Chanel, Dior, Guy Laroche, Jean Patou, Nina Ricci, Yves-Saint-

Laurent" révèle Marie-France Gibout, présidente du Fil du Temps, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et initiatrice de ce rendez-vous de la mode. "Nous avons reçu l'appui de nombreux partenaires dont une dizaine de coiffeurs et maquilleurs du Compiégnois. Les mannequins nous apportent leur charme, tous viennent des établissements d'enseignement de la ville" ajoute Marie-France Gibout.

Comme le veut la ligne directrice de l'association Au Fil du Temps, les aînés de la région sont largement conviés à assister à ce défilé, mais tous les Compiégnois seront bien évidemment les bienvenus. Il leur suffira de retirer une invitation gratuite auprès de l'Office de tourisme de Compiègne (dans la limite des places disponibles).

Deux représentations sont programmées, la première à 14h30, la seconde à 19h00. ■

Soirée de solidarité, le 18 mars

Une soirée de solidarité festive, ouverte à tous, est organisée le vendredi 18 mars aux salles Saint-Nicolas par le Réseau Jeune D'Action Internationale (RJDAI) pour partager un moment de convivialité autour d'un débat sur la coopération internationale.

Cette soirée de solidarité débutera à 19h30 par un débat sur la question à laquelle sont confrontées bon nombre d'associations : comment coopérer aujourd'hui ? Le débat, introduit par trois intervenants, permettra d'aborder des problématiques comme celles de l'assistantat, la réciprocité dans la relation de l'association avec les personnes aidées ou encore la gestion des questions interculturelles.

A partir de 21h, le débat sera suivi d'un buffet aux saveurs africaines préparé par des associations congolaises (La bonne semence, Le sourire d'un enfant), et dès 22h, un concert sera donné avec au programme Gare aux Copains d'Abord avec Philippe Tixier, suivi de Yves Makiala du groupe Sevy Roll's, puis d'un groupe de l'UTC.

Le RJDAI qui organise cette soirée, regroupe différentes associations de Compiègne (dont Amnesty International, Le Secours Catholique, La Bonne semence, Le Sourire d'un enfant,...) et de l'Université de Technologie de Compiègne (Contact au Mali, GENEPI, Ingénieurs Sans Frontières, Espace citoyen,...). Le but de cette association en réseau est de favoriser les rencontres et échanges associatifs et d'organiser des manifestations pour réfléchir ensemble sur des thèmes clés de leur action. Le RJDAI fait donc suite, avec cette soirée de solidarité, à la semaine de solidarité internationale organisée à Compiègne en octobre 2009 avec l'UTC.

Les personnes intéressées sont les bienvenues le vendredi 18 mars dès 19h30 aux salles Saint-Nicolas de Compiègne. La participation aux frais est libre. ■

Nos aînés vont au cinéma

"La chance de ma vie", c'est le film auquel 35 personnes âgées ont pu assister dès sa sortie en salles grâce à l'initiative du Conseil de Développement pour Compiègne.



Sortie cinéma pour les personnes âgées.

Dans le cadre de sa commission destinée au bien-être des personnes âgées, le Conseil de Développement pour Compiègne coprésidé par Arnault Thorel et Kamel Nourine a organisé fin janvier un après-midi cinéma pour 35 personnes issues des maisons de retraite et résidences pour personnes âgées de la ville. Une sortie qui a permis non seulement d'offrir à nos aînés un moment de détente et de les sortir de leur quotidien mais dont l'originalité fut surtout de favoriser leur rencontre avec des jeunes des quartiers chargés de les accompagner, et

de tisser ainsi des liens entre les deux générations, notamment lors du goûter servi sur place à l'issue du film. "Grâce à ce projet, chacun d'entre nous a pu comprendre que les différences ne sont pas un frein mais bien au contraire une force. A nous maintenant d'exploiter cette force" souligne le chef de projet Mourad Ait Ouafkir.

Un projet rendu possible grâce à la prise en charge du bus et des tickets de cinéma par l'association, une participation symbolique ayant été demandée aux maisons de retraite. ■

Le Lions club mobilisé pour l'aide aux non-voyants



Le président du Lions club Compiègne Royal-Lieu, Frédéric Dhilly a remis ces matériels aux responsables des associations concernées.

Au plan international le Lions club a centré son action sur la lutte contre la cécité et l'aide aux non-voyants. Localement, le Lions club Compiègne Royal-Lieu s'est lui aussi mobilisé en consacrant 4000 euros à l'achat de matériels destinés à deux associations. Ce sont trois loupes électroniques permettant de lire des textes, prix d'un produit dans

un magasin, article de journal, qui ont ainsi pu être offerts à l'association contre la DMLA (Dégénérescence maculaire liée à l'âge) tandis que l'antenne de l'Oise de l'association picarde de déficients visuels et aveugles a pu recevoir un ordinateur doté d'un logiciel spécial de reconnaissance vocale. ■

Venir en aide aux victimes

Le Bureau municipal d'aide aux victimes propose aux personnes qui ont été victimes d'un vol, d'une escroquerie, d'une agression physique, d'un abus de confiance, d'un accident..., une assistance tout au long du règlement des litiges.

Les personnes qui ont subi un préjudice, qu'il soit grave ou non, sont souvent seules face à l'événement, aux conséquences morales ou physiques, aux répercussions sur leur vie quotidienne et aux démarches qu'elles ont à effectuer pour obtenir réparation. Le Bureau municipal d'aide aux victimes leur propose une écoute, une information sur leurs droits, une orientation vers les

organismes locaux ou nationaux à contacter ainsi qu'une aide concrète pour effectuer les démarches et constituer les dossiers nécessaires.

Marcel Dardennes, responsable du Bureau municipal d'aide aux victimes, reçoit tous les jeudis de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, salle 214. Rendez-vous peut être pris au 03 44 40 72 35 ou au 06 77 39 94 45. ■

Vue 3 avantages sur la reprise de votre ancienne paire de lunettes :

1. Réduction de 10% sur le coût de la paire de lunettes neuves.
2. Possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt de 6% sur le montant de la facture de la paire de lunettes neuves.
3. La reprise de votre ancienne paire de lunettes est gratuite.

APPORTÉZ-NOUS
votre ancienne paire de lunettes
pour bénéficier de ces avantages

100€

92 bis, rue de Paris
60200 Compiègne
Tél : 03 44 20 11 99 - www.berge.com

En récompense de la qualité de ses prestations, le Laboratoire d'Audition Benoit est :

le meilleur laboratoire français de l'année 2011

03 44 80 30 09

RS Riche & Sébastien
MATÉRIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT

157, rue de la République - 60280 CLAIROIX
☎ **03 44 90 47 47** - Fax 03 44 90 47 49
E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition "Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30

Journée "portes ouvertes" le 18 mars 2011 de 9h à 17h30

Notre vocation
Vous trouvez une solution pour vos financements et réaliser vos projets

Nos produits crédits
Rachat de crédits / Prêts immobiliers

Nos produits assurances
IARD : Santé / Assurance de prêt
Prévoyance...

CABINET ABC CREDIT
66, rue de Paris 60200 Compiègne
Tél. 03 44 42 28 51
Fax 03 44 42 63 79
www.abccredit.fr

Nos atouts en matière de crédits
Formules sécurisées à taux fixe. Réponse immédiate sur vos possibilités de financement. Démarches simplifiées : sans changer de compte bancaire. Nous nous appuyons sur les plus importants groupes bancaires

Nos atouts en matière d'assurances
Grâce à la disponibilité de son équipe, et la qualité de ses produits sans cesse améliorés, le Cabinet ABC CREDIT dispose d'un savoir-faire et d'une gamme étendue et s'engage à apporter une réponse dans les plus brefs délais pour une couverture complète au meilleur tarif.

LITSALONS
EMBALEUR REGIONAL DE LA LITERIE

NOUVELLE COLLECTION

CANAPÉS LITS
LITS GIGOGNE
BANQUETTES
TÊTES DE LITS
LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE
MEUBLES
DÉCORATION
BERGÈRES

Dépositaire
Du Bout du Monde

Ouvert le lundi après-midi

1, rue Notre Dame de Bon-secours (centre ville de Compiègne face parking Bourcier) - COMPIEGNE - 03 44 20 62 62

POINT SUR LES TRAVAUX

Les aménagements au quartier des Capucins – Eglise Saint-Germain

Voirie

Des travaux de restructuration du carrefour situé à l'intersection de la rue Saint-Germain et du boulevard Gambetta ont été réalisés. Ceux-ci comprennent le reprofilage de la rue Saint-Germain, avec la création d'accès piétons, la mise en place de végétaux et d'un éclairage public, pour un montant de 47 700 euros.

Rue du Chevreuil, la chaussée a été reprise partiellement dans la section comprise entre la rue de l'Oise et la rue Roger Couttolenc.

La place Grisel a fait l'objet d'un nettoyage. A la demande de la Police Nationale, un radar a été installé à hauteur des feux tricolores du carrefour boulevard Gambetta, rue des Frères Gréban et Avenue Weygand. Les travaux ont été financés par l'Etat.

Pour fluidifier et sécuriser la circulation, le carrefour des rues des Capucins, de Paris et Dubloc, devant la poste, a été reprofilé et la rue Dubloc a été mise en sens unique.

Patrimoine et bâtiments communaux

Locaux de la Police Municipale, place de la Croix Blanche

Le tableau d'électricité a été mis en conformité. Il est par ailleurs prévu dans le budget 2011 un projet d'extension du système de vidéo protection urbaine. Celui-ci concernera les secteurs du Puy du Roy et du carrefour de la Croix-Blanche.

Crèche Sainte-Elisabeth

Des travaux d'amélioration ont été entrepris dans les locaux de la crèche : remplace-

ment des châssis vitrés, des stores et installation d'un interphone, pour un coût total de 11 272 euros.

Il est prévu au cours de l'exercice 2011, la réalisation d'une nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance, dans les locaux de l'Abbaye de Royallieu. Actuellement, ces locaux sont occupés pour accueillir une crèche familiale et cette structure est appelée à se délocaliser dans un autre bâtiment à l'intérieur du Parc de Bayser, pour laisser place à la réalisation d'une crèche collective d'une trentaine de places.

Par ailleurs, la crèche de la Croix-Rouge en centre-ville envisage de réaliser une extension en 2012 qui porterait sa capacité de 70 à 92 berceaux.

Dans cette perspective, Compiègne serait en mesure de proposer aux familles 250 places en crèches collectives, auxquelles il peut être ajouté la capacité de la crèche privée "Les Petits Chaperons Rouges", située dans la ZAC de Mercières et qui propose 43 berceaux, la ville disposant dans cette structure de 5 berceaux permanents. Enfin, il est également évoqué pour l'avenir une crèche intercommunale, entre la ville de Compiègne et celle de Margny-les-Compiègne, d'une quarantaine de berceaux supplémentaires.

Autres aménagements prévus dans ce secteur

Le nouveau pont urbain est l'élément central du développement du cœur d'agglomération. L'aménagement paysager y est particulièrement soigné. Un mail planté rue du Port à Bateaux donnera une autre perspective à cette rue et la légère déviation de la

rue de l'Oise permettra la création d'un jardin devant la résidence Préclin. Les berges de l'Oise retrouveront leur vocation de lieu de détente et de promenade pour les piétons et les cyclistes.

Le 3^{ème} bassin d'orages vient parfaire la lutte contre les inondations dues à des débordements des réseaux lors des orages violents. Cet équipement sera également recouvert de verdure.

L'aménagement du cœur d'agglomération s'accompagnera de la restructuration du musée Vivenel. D'ici là, le Cravo et Conservare seront installés dans une nouvelle Maison de l'archéologie.

La ville crée ainsi un véritable nouveau quartier en cœur d'agglomération. Les opportunités foncières qui ont été dégagées permettront de réaliser sur la rive gauche des logements dans deux nouveaux bâtiments en tête de pont qui n'excéderont pas 15 mètres de haut (la résidence Préclin faisant 17 mètres). Ils accueilleront des commerces en rez-de-chaussée et des logements sur les étages supérieurs.

La réhabilitation du site Benjamin Franklin de l'UTC avec ses abords est aussi prévue et les fosses rue Couttolenc vont être comblées.

Enfin, tous les Compiégnois sont invités à assister à l'événement le plus impressionnant de la réalisation du pont. En effet, la travée principale sera posée les mercredis 4 et 11 mai et la travée secondaire les mercredis 18 et 25 mai. Le tablier du pont sera alors assemblé. Votre journal vous précisera dans un prochain numéro les horaires auxquels vous pourrez assister à cette prouesse technique. ■



Réaménagement du carrefour à l'intersection des rues des Capucins, de Paris et Dubloc.



Les berges de l'Oise seront transformées en parc urbain.



Le futur carrefour à l'angle des rues du Port à Bateaux et de l'Oise et les nouveaux espaces paysagers des bords de l'Oise.

ENVIRONNEMENT

Réduction des déchets, suivez l'exemple...

Il y arrivent, alors pourquoi pas vous ? Une quarantaine de foyers volontaires de l'ARC ont mené une expérience : en choisissant quelques gestes simples, ils ont réduit le poids de leurs ordures ménagères de près d'un tiers en deux mois ! Si chacun suivait ces exemples, les bénéfices pour l'environnement et les économies pour la collectivité seraient considérables. Le SIMVO et l'ARC, organisateurs de l'opération, espèrent que cette démarche sera incitative pour un maximum d'habitants.



L'opération menée auprès d'une quarantaine de foyers montre qu'il est relativement facile de réduire la production des déchets.

Les principes

Pendant trois mois, du 15 septembre au

15 décembre 2010, 42 foyers de l'ARC se sont portés volontaires pour peser leurs poubelles et effectuer quelques mesures.

- Lors du premier mois, les foyers ne changeaient pas leurs habitudes,
- Les deux mois suivants, ils devaient appliquer 3 gestes de réduction des déchets qu'ils avaient choisis parmi une liste de 10 (voir ci-dessous),
- Pour les aider dans leur démarche, ils étaient conseillés et soutenus par un accompagnateur,
- Des réunions, des visites et des formations leur ont été dispensées.

Les grands enseignements

Les résultats de cette opération montrent de manière concrète qu'il est relativement facile :

- de réduire la production des déchets d'ordures ménagères (- 30 % !)
- d'améliorer la qualité du tri,
- d'augmenter le tri (emballages).

Les gestes les plus efficaces

- Fabriquer du compost (utiliser le composteur et le "bio-seau" pour les déchets de cuisine et jardin)
- apposer un "stop pub" sur la boîte aux lettres

- choisir le bon conditionnement et le bon produit (produit en vrac, flacons rechargeables, viandes et fromages à la découpe, mouchoirs en tissu...)

Les autres gestes préconisés

- Préférer les sacs réutilisables
- Limiter les impressions (imprimer recto-verso, lire à l'écran si possible...)
- Boire l'eau du robinet (utiliser des carafes pour aérer l'eau, avec filtre si nécessaire)
- Economiser les piles (piles rechargeables, appareils branchés sur secteur)
- Réutiliser ce qui peut l'être (réparer les objets, acheter des objets d'occasion, louer...)
- Choisir des produits avec des labels environnement
- Pratiquer des gestes alternatifs (faire ses yaourts et pizzas, respecter les doses de produits ménagers, courriel plutôt que courrier, s'offrir une sortie plutôt qu'un bien matériel...)

Pour plus de renseignements :

Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise : 03.44.38.29.16

Messageurs du tri de l'ARC : 03 44 40 76 33 ■



De nouvelles maisons familiales au Camp de Royallieu.

CONSTRUIRE, RÉNOVER OU DÉMÉNAGER : TOUT SAVOIR SUR LES DÉMARCHES À EFFECTUER

Vous souhaitez faire construire ou plus simplement réaliser des aménagements sur votre maison ou un bâtiment existant, implanter un abri de jardin sur votre terrain ou encore démolir un atelier, toutes ces démarches doivent tenir compte des règles d'urbanisme en vigueur. Avant tout commencement de travaux, n'hésitez pas, prenez contact avec le service urbanisme de la Ville qui est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements utiles sur les démarches à effectuer.

Quels travaux nécessitent un permis de construire, quels sont ceux pour lesquels une déclaration préalable est suffisante, quand faut-il demander un permis de démolir, qu'apporte un certificat d'urbanisme et quand doit-on faire appel à un architecte, autant de questions qui se posent à tout un chacun quand on décide de réaliser des travaux chez soi ? Voici quelques indications qui faciliteront vos différentes démarches.



Le Certificat d'urbanisme, pour connaître les règles qui s'appliquent

Le certificat d'urbanisme indique les règles d'urbanisme applicables au terrain. Il est délivré par la mairie (le délai d'instruction est de deux mois) et est valable pendant 18 mois. Il n'a pas valeur d'autorisation. Il ne remplace en aucun cas la nécessité du Permis de construire ou de Déclaration préalable qui seuls ont valeur d'autorisation.

Permis de construire ou Déclaration préalable : tout dépend de l'importance des travaux à réaliser

A) Nouvelles constructions

Toute nouvelle construction, même lorsqu'elle ne comporte pas de fondation, est soumise à une autorisation préalable délivrée par la mairie qui peut être :

1) une **Déclaration Préalable de Travaux** si la construction crée moins de 20m² de surface, appelée Surface Hors Oeuvre Brute (SHOB)⁽¹⁾

2) Un **Permis de Construire** pour une construction de plus de 20m² de surface (SHOB)

La Déclaration préalable de travaux est plus simple que le Permis de construire et est délivrée plus rapidement par les services administratifs.

B) Travaux sur constructions existantes

Tout agrandissement de plus de 2m², tout changement de destination, toute modification de façade, toitures, volumes est soumis à autorisation administrative préalablement aux travaux, délivrée par la mairie.

1) Déclaration Préalable de Travaux

Le formulaire de Déclaration Préalable est à utiliser si l'agrandissement est inférieur à 20m² de surface SHOB, si la construction fait l'objet d'un ravalement, d'un changement de matériaux sur façades ou toitures, d'un changement de clôture, d'un changement de destination sans travaux (ex. : un logement devenant local professionnel) et également s'il y a modification des percements (portes et fenêtres) dans leurs dimensions.

“ Un doute, une question,
le service urbanisme de la Ville
est là pour vous renseigner ”

2) Permis de Construire

Le Permis de construire est obligatoire si l'agrandissement est supérieur à 20m² de surface SHOB, si le changement de destination est effectué avec travaux, si les modifications des percements des façades s'accompagnent d'un agrandissement de la construction quelle que soit la surface (même inférieure à 20m²).



La pose de lucarnes nécessite le dépôt d'une déclaration préalable.

Quand doit-on recourir à un architecte ?

Le recours à un architecte est obligatoire lorsque la construction a une surface globale qui dépasse 170 m².

Quels sont les délais de l'instruction ?

A réception du dossier **complet**, la mairie dispose d'un délai d'un mois pour instruire une demande de déclaration préalable, de deux mois pour une demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes et de trois mois pour les autres constructions. Si le projet doit être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France, un délai supplémentaire d'un mois peut être demandé.

• La demande de Déclaration Préalable :

Si la mairie s'oppose au projet ou impose des prescriptions particulières, elle fait une réponse motivée qu'elle adresse par lettre recommandée avec avis de réception. Dès l'obtention de la déclaration préalable, les travaux doivent commencer dans un délai de deux ans.

• Le Permis de Construire :

C'est par arrêté envoyé en recommandé avec avis de réception que le maire autorise la réalisation du projet de construction tel qu'il est décrit dans la demande de permis de construire. Celui-ci peut aussi imposer des prescriptions ou adaptations mineures. Les travaux doivent commencer dans un délai de deux ans.

Peut-on apporter des modifications au permis de construire initial ?

Le bénéficiaire d'un permis de construire en cours de validité peut apporter des modifications à son permis initial dès lors que celles-ci sont mineures.

Cette demande de permis de construire modificatif peut être déposée à tout moment, dès l'instant que la déclaration d'achèvement des travaux n'est pas délivrée.

Construire pour l'avenir

La réalisation d'un projet peut être l'occasion d'investir dans des installations bénéfiques sur le plan environnemental et, à plus ou moins long terme, d'un point de vue financier. C'est le cas en particulier des projets respectueux de l'environnement qui visent à obtenir des consommations énergétiques très basses par une isolation de qualité, une orientation optimale, l'utilisation de nouveaux matériaux et par un recours aux énergies renouvelables.

A noter certains aménagements nécessitent un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux. Ainsi la pose de capteurs solaires sur une maison existante doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Lorsqu'il s'agit d'une maison en construction, le mode de chauffage solaire doit apparaître dans le dossier du permis.



Les travaux de rejointoiement des pierres contribuent à l'embellissement d'une maison ancienne.

➤ Le permis de démolir

Le permis de démolir est une autorisation administrative qui doit être obtenue préalablement à la démolition partielle ou totale d'un bâtiment.

A réception du dossier **complet**, la mairie dispose d'un délai de deux mois pour instruire le dossier. Un délai supplémentaire d'un mois peut être demandé par l'Architecte des Bâtiments de France.

➤ Où faire la demande de ces documents ?

Les demandes doivent être déposées à la mairie du lieu des travaux - au service Urbanisme - Guichet unique, contre décharge, ou envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception.

Elles doivent être établies sur les formulaires Cerfa correspondants aux travaux envisagés que vous pouvez retirer en mairie ou télécharger directement sur le site Internet de la Ville, accompagnées de toutes les pièces figurant sur la liste annexée au formulaire. Ces demandes doivent être déposées en quatre exemplaires.

Une liste expliquant exactement à quoi correspond chaque document (plans de situation, cadastral, de masse, de coupe, de façades, notice, photographies,...) peut par ailleurs être retirée au service Urbanisme.

• Service Urbanisme de la Ville de Compiègne

Bureau 226 - Place de l'Hôtel de Ville - BP 30009
60321 Compiègne Cédex - Tél. 03 44 40 72 50 ou 72 66
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

• Site Internet de la Ville de Compiègne

(pour télécharger les formulaires Cerfa) :
www.compiègne.fr - Vivre à Compiègne - Habitat-urbanisme - Droit des sols - Démarches en ligne - Cliquer sur Service public - Logement - Construction.

[1] La SHOB est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau, des surfaces des toitures-terrasses, de balcons ou loggias et de surfaces non closes (ex. : terrasses) situées au rez-de-chaussée, auxquelles s'ajoute l'épaisseur des murs et cloisons.

Déménagement : mode d'emploi



Toute personne souhaitant emménager ou déménager dans Compiègne doit réserver des emplacements de stationnement pour son véhicule ou camion. En général, les professionnels se chargent des demandes.

Cette démarche doit être effectuée en mairie auprès des services de la Division de l'Aménagement Urbain - tél : 03 44 40 72 77 au moins 8 jours avant la date fixée et donne lieu au paiement d'une redevance dont les tarifs sont votés par le Conseil Municipal.

Ces droits de voirie sont définis comme tels :
- un droit fixe (à cumuler avec les autres droits au titre de la gestion administrative et des manutentions diverses) d'un montant de 25 euros ;
- l'occupation de la chaussée en zone payante par emplacement et par jour, d'un montant de 8,15 euros ;
- l'occupation de la chaussée en zone non payante par emplacement ou par tranche de 5 m de long et par jour, d'un montant de 5,10 euros ;
- le secteur piétonnier, d'un montant de 52 euros.

Un particulier doit s'adresser aux services de la mairie - Division de l'Aménagement Urbain - et remplir un formulaire destiné à déterminer les modalités d'exécution de l'emménagement ou du déménagement. S'il s'agit d'une entreprise professionnelle, cette dernière a la possibilité d'envoyer sa demande par télécopie au 03 44 40 73 42 dans les délais cités ci-dessus. Les entreprises sont également assujetties au paiement d'une redevance.



Inspiration & Art de vivre

Venez découvrir nos collections de meubles tendances, mettre en forme vos idées avec l'un de nos conseillers créateur d'intérieur.

H & H

57, avenue de l'Europe
Zone Commercial Venette
60280 Venette (à côté de SFR)

Tel/Fax : 03 44 40 80 80 - Email : compiegne@hethpicardie.com



Les Jardins de Cybèle

Assurer le Mal-Âge, Créer le Mal-Âge

Résidence médicalisée pour personnes âgées dépendantes et unité spécialisée Alzheimer



Tel : 03 44 83 88 88

Rue du 14 juillet 60280 Margny-les-Compiègne

Le Canard

Particularité & Professionnelle

MAGAZINE THÉMATIQUE mensuel gratuit

Reçoit dans plus de 40 000 boîtes aux lettres des régions Compiègnaises, Noyonnaises et Châtinaises

Le contenu, en votre connaissance préalable :

- Carte de vœux • Brochures • Placements • Invitations
- Site de table • Réceptions • Têtes de lettre • Chèques à valider
- Calendriers • Agendas • Affiches • Flyers • Menus • Réceptions...

Tel. 03 44 20 60 60 - www.lecanard-pub.fr



audition

st germain

72 rue Notre-Dame-de-Bon-Secours à COMPIÈGNE
à côté de Sempy Market

Confiez votre audition à un professionnel
M^{me} DEROUSSIN, audioprothésiste diplômée d'Etat

- Devis et essais gratuits (sur prescription ORL)
- Évaluation de vos capacités auditives (test non-médical)
- Entretien et réglages toutes marques
- Garantie 4 ans



Notre laboratoire est labellisé par le réseau :  et signataire de sa charte qualité

Facilité pour patients

Pour prendre rendez-vous appelez le 03 44 85 82 38

sanofi aventis

L'essentiel c'est le travail.

Sanofi-Aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi-Aventis Compiègne
18 rue de Choiseul - BP 1000
60200 Compiègne cedex
Tel : 03 44 38 41 50 - Fax : 03 44 30 41 40
Email : compiègne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes orales (câbles, comprimés, pilules et poudre).

80% de la production est exportée vers tous les continents (notamment dans les États-Unis, le Japon, l'Inde, l'Australie, le Brésil, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Chine, la France, l'Italie, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Suisse, la Thaïlande, la Turquie, les Pays-Bas, le Vietnam, le Japon, le Brésil, l'Inde, l'Australie, le Canada, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Chine, la France, l'Italie, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Suisse, la Thaïlande, la Turquie, les Pays-Bas, le Vietnam, le Japon).

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com

L'AVIS D'UN EXPERT

Concevoir des projets en harmonie avec l'environnement

Architecte au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise (CAUE), Carole Dauphin est aussi présidente de l'ordre des architectes de Picardie. Professionnelle de terrain, elle donne quelques pistes pour faciliter les démarches à ceux qui ont aujourd'hui un projet de construction ou de rénovation.



Carole Dauphin, architecte au CAUE de l'Oise.

CNV : Qui peut consulter le CAUE de l'Oise ?

Carole Dauphin : Composé d'architectes, urbanistes, paysagistes, le CAUE de l'Oise a pour mission de promouvoir la qualité de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement en apportant des conseils aux collectivités locales et aux particuliers.

Ainsi un particulier qui désire construire ou rénover sa maison peut prendre rendez-vous avec un architecte-conseil du CAUE, venir avec des photos du terrain ou du bâtiment, un extrait du plan de cadastre et du règlement d'urbanisme, pour être aidé dans la réalisation de son projet. Toutes sortes de questions peuvent être abordées : permis de construire, règles de voisinage, composition architecturale, insertion paysagère,

contraintes réglementaires,... Les rendez-vous sont gratuits. Les personnes peuvent aussi poser leurs questions directement sur le site www.caue60.com.

CNV : Construire ou rénover ne peut se faire aujourd'hui sans intégrer les notions d'économies d'énergie. Quelles techniques peut-on aujourd'hui utiliser ?

Carole Dauphin : Il convient avant tout de concevoir un projet en harmonie avec l'environnement.

Il faut aussi que le projet réponde à son mode de vie. Inutile d'avoir un grand terrain si on ne peut pas l'entretenir.

Des matériaux nouveaux, adaptés à une faible consommation énergétique sont également disponibles (isolants écologiques, systèmes solaires thermiques,...) mais il ne faut surtout pas oublier le bon sens. Ces systèmes doivent répondre à un besoin bien défini. Il ne faut pas surestimer son besoin en chaleur, par exemple en installant un système de géothermie dans une maison passive.

Avoir une bonne lumière naturelle est aussi primordial.

Plein de solutions peuvent être proposées et il est fortement conseillé, en amont d'un projet de construction, de demander l'avis de professionnels. Les personnes intéressées peuvent d'ailleurs consulter le site du CAUE qui donne une multitude d'idées.

CNV : Deux plaquettes sur l'Esthétique urbaine et l'Esthétique commerciale ont été réalisées par la ville de Compiègne avec le concours du CAUE, quels conseils essentiels sont à retenir ?

Carole Dauphin : La plaquette sur l'esthétique urbaine a été éditée pour montrer le caractère architectural de la ville et de ses différents quartiers.

Quand on procède à des aménagements, il faut donc essayer de respecter l'environnement proche, les couleurs, les matériaux utilisés, les décors, la géométrie en rapport avec l'existant (pente de toiture, liaisons...), les ouvertures aussi. L'ordonnement des percements est particulièrement important pour l'harmonie générale des façades.

CNV : Et en ce qui concerne les commerces ?

Carole Dauphin : Là aussi la composition de la devanture doit suivre le rythme des immeubles et l'ordonnement des façades. Il est préférable de ne pas multiplier les enseignes, de privilégier un éclairage discret, des stores et protections qui s'intègrent parfaitement avec l'ensemble. Autre point important, les commerces doivent être accessibles aux personnes handicapées. Ces plaquettes peuvent être consultées sur le site internet de la ville www.compiègne.fr ainsi que sur celui du CAUE.

CAUE de l'Oise

4 rue de l'Abbé du Bos - 60 000 Beauvais
Rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis - tél. 03 44 82 14 14 - www.caue60.com



L'ordonnement des percements doit être respecté pour l'harmonie générale des façades.

NOUVEAU à COMPIÈGNE



David LALOY
et son équipe sont heureux de vous faire découvrir les **solutions immobilières** dans votre nouvelle Agence ORPI - Sweet Home

Ensemble,
nous étudierons vos projets
sans engagement de votre part

www.orpi.com



• Plus de 4000 offres de biens immobiliers disponibles dans tout le réseau.
 • Plus de conseils avec l'expertise de plus de 6000 collaborateurs.
 • Plus de services avec de multiples garanties et avantages.

Numéro 1 pour votre bien

13 - 15 rue Saint Nicolas (Place du marché aux herbes) 60200 COMPIÈGNE
Tél.: 03 44 38 07 07 - Fax : 03 44 38 07 08

Les cuisines à vivre **CoCoon In**

NOVY SIEMENS hardy



ILVE NOBY GAGGENAU

Miele

FRANKE

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16

Rohlin

VISO



DECOR & MAISON

Toiles de Mayenne



Confections et pose de stores et rideaux,
11 000 tissus au mètre,
Réfections de sièges,
Canapés de qualité,
Peintures Ressource® et papiers peints,
Conseil et Devis gratuits

19 rue des Cordeliers - 22 rue du président Sorel
60200 COMPIÈGNE
Tél : 03.44.36.35.35 - www.decor-maison.eu



PROFITEZ DES BELLES MAISONS DE FAMILLE
ENCORE DISPONIBLES ...

Les Allées de l'Impératrice
Rue Carnot et Rue des Sablons

MAISONS
& APPARTEMENTS

VOTRE NOUVELLE
RÉSIDENCE
AU CŒUR MÊME
DU COMPIÈGNE
RÉSIDENTIEL

«LES ALLEES DE L'IMPERATRICE» une opportunité unique au centre de Compiègne

• *Des situations exceptionnelles*, au cœur du quartier résidentiel et à proximité de centre ville avec ses commerces et boutiques. • *Des réalisations contemporaines* et le choix des plus beaux matériaux reflétant une atmosphère de qualité de construction et de confort sans égale.



03 44 92 17 30
03 44 92 56 29



LELIEVRE



La société **LELIEVRE** et toute son équipe
vous invitent à venir profiter
de leur vente promotionnelle de tissus d'ameublement
haut de gamme,

Samedi 12 mars

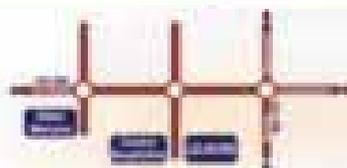
de 8h à 18h

Dimanche 13 mars

de 13h à 18h

Plus de 200 références de tissus disponibles, à la coupe à partir de 1 mètre et en coupes de 3 mètres
de 7 à 40 euros le mètre.

Quelques thèmes d'inspiration (satin et taffetas de soie, damas...) à partir de 40 euros, ainsi que des accessoires de décoration.
Dans la limite des stocks disponibles.



ZAC de Mercières - Zone 3
Avenue H. Adnot 60200 Compiègne (face au centre hospitalier)

Autoroute A1 : sortie n°9 (Compiègne sud/Port Ste Marguerite)

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Vive les Crèches Familiales



- Tout va bien jusqu'à l'arrivée du 1^{er} enfant, car se pose alors le problème de la garde.

Si les parents n'ont pas la chance d'avoir une mamie disponible (ce qui est de plus en plus fréquent car les mamies travaillent elles aussi), il faut trouver une assistante maternelle, une halte-garderie ou une crèche, qu'elle soit collective ou familiale.

- La ville de Compiègne qui accorde une place importante à la petite enfance propose un large choix de mode de garde pour une capacité d'environ 450 places.

- Il suffit de s'adresser au guichet unique de la mairie pour faire une pré-inscription et ensuite l'inscription définitive se fait auprès de la directrice de l'établissement choisi.

- Je voudrais vous parler principalement des Crèches Familiales qui ont vu leurs effectifs d'assistantes maternelles diminuer ces dernières années.

- Une Crèche Familiale est composée d'une équipe pluridisciplinaire (directrice, directrice adjointe, éducatrices de jeunes enfants), d'une psychologue et d'un médecin qui interviennent quelques heures par semaine et enfin d'assistantes maternelles qui travaillent à leur domicile.

- Aujourd'hui je m'adresse en priorité aux personnes qui souhaiteraient travailler à leur domicile tout en bénéficiant du soutien d'une équipe éducative qui est présente en cas de besoin, qui seraient heureuses

de rencontrer des collègues 1 à 2 fois par semaine à l'occasion de groupes d'activités à la Crèche, qui ne tiennent pas à avoir de rapport d'argent avec les parents (ce qui est parfois délicat pour certaines personnes).

- Personnellement, cela fait 29 ans que je travaille à la Crèche Familiale de l'Abbaye et je ne le regrette pas, j'ai toujours pensé que ce métier est l'un des plus beaux et des plus enrichissants et comment ne pas craquer devant le sourire et l'amour d'un enfant qui valent tout l'or du monde.

- Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès des directrices ou bien me téléphoner pour connaître les autres avantages des Crèches Familiales pour les assistantes maternelles.

**- Je conclurai par cette phrase :
Vive les Crèches Familiales pour petits et grands .**

• Crèche Familiale de "L'Abbaye"
Madame GRAND : 03 44 86 26 88

• Crèche Familiale "La Maison Des Enfants"
Madame QUENESSON : 03 44 90 05 65

Dominique RENARD
Conseillère municipale
déléguée à la petite enfance et
déléguée pour le quartier
Royallieu-Pompidou
06 88 56 97 72

Le banquet de l'Europe



Avec le printemps qui arrive, un certain nombre de manifestations annuelles à Compiègne vont égayer nos week-ends.

Les 28 et 29 mai prochains, la 22^{ème} édition de la Foire aux Fromages et aux Vins aura pour invité d'honneur "L'Europe".

En effet, après la région Bretagne l'année passée, sept pays européens au travers des villes jumelées avec Compiègne seront présents.

Ainsi, nous mettrons en évidence les produits culinaires, vins, fromages et autres d'Angleterre, Belgique, Luxembourg, Italie, Portugal, Allemagne et Pologne, en collaboration avec les associations de jumelages de Compiègne.

Depuis septembre, où nous avons commencé l'élaboration de la prochaine édition de notre Foire, j'ai découvert avec quelle passion les producteurs étrangers parlaient de notre cuisine et de nos traditions.

Les richesses des terroirs des pays étrangers égalent souvent celles de notre belle France. De plus en plus nos concitoyens recherchent l'authenticité en se rendant sur des salons et des foires présentant des produits régionaux !

Quel mari n'a pas trouvé pour son épouse ou pour un bon ami tel ou tel vin afin de faire découvrir certains plaisirs œnologiques ?

La preuve, la gastronomie française ne vient-elle pas d'accéder au rang de "patrimoine immatériel de l'humanité".

Des quatre coins de notre pays, chaque village français a très souvent une spécialité culinaire, voire artisanale.

D'ailleurs, nous profiterons de la venue des villes de Bury-St-Edmunds, de Huy, de Vianden, d'Arona, de Guimaraes, de Landshut et d'Elblag pour vous présenter leur artisanat d'art.

"Etant tous cousins !", nous pouvons nous rendre compte que nos produits de bouche français ont souvent inspiré nos voisins. Vous pourrez donc déguster un grand nombre de plats gourmets riches en saveurs étrangères et qui je l'espère vont illuminer vos papilles.

Le plus bel exemple de réussite de manifestations gastronomiques vient d'obtenir encore un très vif succès, le salon de l'agriculture qui vient de fermer ses portes nous a prouvé que nous étions très attachés à notre savoir-faire français.

Je suis certain que les Compiégnois fidèles à la Foire aux Fromages et aux Vins seront encore cette année au rendez-vous et sauront apprécier la présentation de nos amis européens.

Au risque de passer pour "franchouillard", nous nous devons de perpétuer ces traditions qui ont fait notre image de marque hors de nos frontières.

Nicolas LEDAY
Adjoint au maire
délégué aux Travaux, aux Bâtiments
Communaux et aux Transports
Président de la Foire aux Fromages et aux Vins

OPPOSITION

Hommage à Hatem BETTAHAR

Le 2 janvier, Hatem BETTAHAR, Franco-Tunisien, Compiégnois, enseignant à l'UTC est mort, dans le sud de la Tunisie. En vacances dans sa famille, il a été victime d'un tir de police à l'occasion d'une manifestation pacifique pour la démocratie et les libertés dans son pays de naissance. Au moment même où Hatem BETTAHAR perdait la vie, la Ministre des Affaires Etrangères, Madame Alliot-Marie proposait au gouvernement tunisien le concours des forces de police françaises pour assurer le maintien de l'ordre en Tunisie. Le maintien de l'ordre dans une dictature confrontée à une révolution démocratique, ça s'appelle la répression.

Deux jours plus tard, la famille, les amis, les collègues et les étudiants d'Hatem ont organisé devant l'hôtel de ville de Compiègne, un rassemblement en sa mémoire, auquel les élus de gauche ont participé. Sans polémiquer, l'absence des élus de la majorité municipale, pourtant souvent prompt à assurer sa visibilité, nous a choqués.

Au cours de ce rassemblement, les téléphones portables ont crépité et la nouvelle est tombée : Ben Ali, le dictateur corrompu

venait de fuir. Les cris de joie, les larmes, l'espoir et le désespoir se sont mêlés. Le peuple tunisien a engagé un processus démocratique exemplaire pour lui-même et pour tous les peuples arabes privés de liberté. Nous sommes à ses côtés, mais, pour nous, la révolution et la violence des derniers soubresauts du gouvernement Ben Ali ont aussi un visage, celui d'un Compiégnois. Nous n'oublions pas Hatem BETTAHAR.

A Compiègne, la justice en souffrance

Cette année, l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Compiègne, moment important de restitution par les professions judiciaires de leur activité, a été boycottée par une majorité de magistrats. Il s'est agi pour eux de dénoncer les réductions d'effectif, le non-remplacement d'un poste sur deux et d'attirer l'attention sur des conditions qui les empêchent de travailler convenablement et de traiter les nombreux dossiers en attente. La Procureure, la Présidente du TGI et la Bâtonnière étant des femmes et ayant, chacune à leur façon, sou-

ligné les difficultés de la justice, le Sénateur-Maire de Compiègne a eu le mauvais goût de les qualifier de "pleureuses". Depuis, le monstrueux assassinat de Laetitia à Pornic et la confrontation qu'a ouvert le Président de la République avec les magistrats sont venus nous apprendre que la France, 5^{ème} puissance économique mondiale, n'a pas assez de juges pour instruire les affaires dans des délais raisonnables, pas assez de personnels dans les services pénitentiaires et de probation, 3 000 fonctionnaires suivent 60 000 détenus, pas assez de places, non plus dans les prisons pour que tous les condamnés effectuent leur peine.

La faiblesse des moyens de la justice fait écho à celle des services de police. Rappelera-t-on jamais assez que l'antenne du commissariat Pompidou, payée par les contribuables compiégnais a fermé, faute d'effectifs de police ? Pendant que l'Etat se désengage de ses responsabilités de police et de justice, les communes investissent, toujours avec les impôts des contribuables locaux, dans la vidéosurveillance, nouveau cautère sur la jambe de bois de l'échec de la politique du Président de la République et des parlementaires UMP en matière de

sécurité. Au prochain conseil municipal, de nouveau on demandera aux Compiégnois, de financer des investissements en vidéosurveillance. Mais sans policiers et sans juges en nombre suffisant, que peut-on en attendre ? Le remplacement des hommes par des machines ou de la technologie peut-il fonder une politique sérieuse de tranquillité publique ? On en doute !

Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON,
Solange DUMAY, Olivier KOVAL,
Anne SERRET, Michel FUMAGALLI,
Théodora GOMA-BALLOU

L'orchestre Col'legno, orchestre de chambre de Compiègne, fête ses 20 ans

L'année 2011 marque le vingtième anniversaire de l'orchestre de chambre de Compiègne.



Concert de l'orchestre Col'Legno au Théâtre Impérial.

C'est en 1991 qu'il a été créé par la volonté commune de son directeur actuel, Alain Rémy et du Sénateur-maire de Compiègne, Philippe Marini. Son nom de baptême "Col'legno" lui fut donné spontanément par Alain Rémy qui, au cours des premières répétitions, constatant l'inexpérience des jeunes élèves du Conservatoire qui en formaient l'embryon, leur a demandé "s'ils jouaient avec le bois de l'archet" (Col'legno, en italien). Le nom est resté mais les musiciens ont montré leurs progrès tout au long des années en se formant aux rigueurs du jeu en orchestre et aux contraintes de qualité en concerts.

La formation de base de l'orchestre est un ensemble de cordes, pour la plupart élèves du Conservatoire, mais aussi des amateurs extérieurs de haut niveau, encadrés par des professeurs du Conservatoire. Mais l'orchestre s'élargit en formation symphonique avec les pupitres de l'harmonie (vents, cuivres et percussions) pour l'exécution d'œuvres importantes telles que le *Messie* de

Haendel, le *Requiem* de Mozart, ou, comme très récemment avec la chorale "Prélude" du CLEP, des airs d'opéras. Beaucoup des quelques 150 concerts que l'orchestre a donnés au cours de ces vingt dernières années sont produits dans les salles ou les églises de Compiègne et sa région. Mais plus largement, l'orchestre s'est déplacé dans des villes jumelées avec Compiègne ainsi qu'en Tchécoslovaquie.

Au-delà de la fierté que peut avoir la ville de voir se produire son propre orchestre dans le cadre très vaste de ses activités culturelles, il est important de souligner l'apport que représente, pour les étudiants, la discipline du jeu en commun. Ils le font avec enthousiasme sous l'autorité compétente d'Alain Rémy, mais ils doivent être remerciés pour le temps qu'ils y consacrent et le travail que représentent des programmes constamment renouvelés. Compiègne ne peut que souhaiter que les vingt prochaines années soient à l'image des vingt dernières ! ■

Des peintures au service de la mémoire

Le Mémorial reçoit du 12 février au 1^{er} mai l'exposition "Témoigner de ces vies", où l'artiste Francine Mayran tente de transmettre à travers sa peinture, la Mémoire de tous les déportés, et, au-delà, de toutes les victimes de discriminations dans le monde.



A travers les souffrances vécues par les Juifs, les Tziganes, les Résistants, les Communistes pendant la dernière guerre, à qui Francine Mayran dédie son exposition, elle nous invite à la réflexion sur la transmission de cette Mémoire et sur notre responsabilité à tous.

"A travers des peintures de portraits de survivants, je veux symboliser les victimes de tous les génocides, de toutes les intolérances, la souffrance de tout peuple discriminé, celle d'un survivant, celle d'un descendant, mais aussi la souffrance de la Nation. Il s'agit de transmettre le souvenir, la mémoire de la déportation, de s'opposer à l'oubli qui serait une deuxième

mort, de rendre cette blessure de l'humanité ineffaçable mais aussi de transmettre la valeur de toute vie, la valeur de la vie" souligne Francine Mayran.

Cette exposition a déjà beaucoup voyagé (Strasbourg, Verdun, Schirmeck, Perpignan) et constitue un véritable parcours européen de la Mémoire, au travers duquel Francine Mayran voudrait sensibiliser au danger de l'intolérance, de la soumission passive à une idéologie.

"J'espère pousser la jeunesse à rester en éveil face aux prémices d'autres génocides, renforcer les solidarités, refuser la haine et reconnaître la valeur humaine de chaque individu." ■

Solène Tassy est la nouvelle Jeanne

Elle sera au centre des fêtes qui rappellent chaque année que l'héroïne de l'Histoire de France a été faite prisonnière à la sortie de la ville alors qu'elle vint aider "ses bons amis de Compiègne".



Solène Tassy sera Jeanne lors des fêtes dédiées à l'héroïne les 21 et 22 mai.

Jeanne d'Arc aura cette fois les traits de Solène Tassy, une ravissante jeune fille qui fréquente d'ordinaire le cours de terminale ES de l'institution de la Tilloye. Cette passionnée d'équitation, Solène monte depuis l'âge de 3 ans et possède son Galop 4, fêtera

ses 18 printemps en juin prochain. Mais avant cela, elle se transformera en Jeanne d'Arc pour les fêtes des samedi 21 et dimanche 22 mai. "J'aime beaucoup ce rendez-vous avec l'histoire et Jeanne reste une grande figure de celle-ci. Je connais bien toutes les étapes de sa vie, elle a effectué un parcours vraiment exemplaire" confie Solène. La jeune fille reconnaît qu'elle se posait souvent la question alors qu'elle assistait au défilé des fêtes de Jeanne : "pourquoi pas moi ?" L'envie se fera donc réalité avec l'aide des Compagnons de Jehanne, organisateurs de cette manifestation. Dans quelques jours, Solène procédera à l'essayage de la lourde armure, costume traditionnel des fêtes, puis participera à la passation de l'épée entre Claire Giboulet, qui fut Jeanne en 2010 et elle-même.

"J'attends avec impatience tous ces moments et bien sûr le week-end des 21 et 22 mai" ajoute Solène Tassy. En attendant elle poursuit sa préparation en sacrifiant à sa passion. Chaque semaine elle se rend au manège de la Joyette pour de longues séances d'équitation. ■

Un nouveau Passeport Culture et Loisirs pour l'année

Le Passeport culturel connaît une nouvelle version avec la sortie en ce début 2011 du Passeport Culture et Loisirs. Un passeport disponible auprès des offices de tourisme de l'agglomération de Compiègne et de la communauté de communes du canton d'Attichy.



Bowling-Karting-Laser, au parc de jeu "Le monde de Lily", au Grimp à l'Arb, pour un baptême d'ULM, ou auprès du loueur de vélos des avenues de Compiègne ou des pédalos du lac de Pierrefonds.

"Les partenaires du passeport né en 2010 ont tous accepté de rejouer le jeu et l'opération a pu être reconduite. Elle s'ouvre aussi bien aux visiteurs de passage qu'aux habitants du Compiégnois" explique Laurence Francart, directrice de l'office compiégnois qui a mis en œuvre ce passeport Culture et Loisirs.

Contre 6,50 euros, ce passeport vous est remis. Il comporte les informations, horaires et tarifs de chacun des sites participants. A l'entrée de ceux-ci, les bons correspondant à l'activité sont détachés et permettent de bénéficier de la gratuité ou de la réduction prévue.

Un tarif préférentiel est également obtenu à l'accueil du Palais impérial de Compiègne et au Château de Pierrefonds. Grâce à ce même passeport une réduction est consentie sur des sites de loisirs comme le

Déjà très apprécié, et désormais étendu à de nouveaux centres d'intérêt, ce Passeport Culture et Loisirs devrait connaître un succès accru. ■

Parlement Européen des Jeunes

5 lycées de Compiègne concourent pour représenter leur ville et leur lycée lors du 3^{ème} Parlement Européen des Jeunes. Le 10 mars prochain, des élèves des lycées Pierre d'Ailly, Notre Dame de la Tilloye, Mireille Grenet, Guynemer et Charles de Gaulle présenteront leur projet respectif dans la salle du Conseil Municipal. A l'issue de la présélection, un lycée sera choisi pour représenter la ville. La session solennelle du Parlement, qui aura cette année pour thème la gastronomie, se tiendra à Compiègne le 14 avril à l'Espace Jean Legendre en compagnie de 10 autres villes d'Europe.

ACTUALITÉ

VIE DES ENTREPRISES

Le kiosque rouvert

Après plus de dix mois de fermeture, le kiosque de la place de l'ancien hôpital a un nouveau gérant en la personne de Frédéric Henry. On y trouve non seulement la presse quotidienne et des magazines mais aussi de la confiserie, des cartes d'anniversaire ou de fête et bientôt des jeux à gratter.



Frédéric Henry a repris le kiosque à journaux de la place de l'ancien hôpital. Les clients se déclarent très satisfaits de cette réouverture.

Frédéric Henry est un ancien "Conti". Victime du plan social engendré par la fermeture de cette usine de Clairoux, il était au chômage et cherchait à exercer une nouvelle activité. "Un matin, je suis passé devant ce kiosque qui était fermé depuis mars 2010 et je me suis dit : et pourquoi pas devenir mar-

chand de journaux et tenir ce kiosque. Je me suis renseigné, j'ai posé ma candidature, et voilà" raconte Frédéric. Depuis le 31 janvier, il officie chaque jour. On trouve ici les quotidiens, les magazines et mensuels d'actualité ou spécialisés, des recueils de mots croisés et jeux de lettres, des bandes dessinées. Bonbons et friandises sont également disponibles et l'on peut aussi passer commande de livres ou de papeterie. "Nous sommes livrés chaque semaine" confie Frédéric qui prépare l'installation d'un présentoir de cartes postales et d'anniversaire. Les jeux à gratter devraient faire leur apparition bientôt ainsi qu'un échantillonnage de piles.

Le kiosque est ouvert les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 7h00 à 13h30 et de 14h30 à 19h00 ainsi que le mardi de 7h00 à 13h30 et le dimanche de 9h00 à 13h00. ■

Le rendez-vous du recrutement

Le jeudi 31 mars de 9h à 17h, est organisé par les différents partenaires de l'emploi, au Centre de rencontres de la Victoire, le rendez-vous du recrutement.

Objectif de cette journée : créer une rencontre entre les entreprises du bassin compiégnois qui recrutent et les demandeurs d'emploi afin de favoriser tout type d'embauche.

Cette manifestation sera également l'occa-

sion pour les personnes souhaitant se réorienter ou s'informer, de découvrir les entreprises de la région et d'avoir des conseils pour réussir.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Entrée libre ■

Brocante des particuliers, dimanche 26 juin



Dans le cadre de la manifestation "Compiègne, le week-end fou" et de la 42^{ème} braderie de la Saint-Jean organisées par

l'Association "Les Commerçants du Centre de Compiègne", aura lieu dans le square et sur le parking de la place Saint-Jacques, la Brocante des particuliers.

Pour recevoir dès à présent le dossier d'inscription, merci d'adresser votre demande aux Commerçants du Centre de Compiègne, 8 rue de la Sous-Préfecture - 60200 Compiègne. Tél. : 03 44 40 28 28

Mail : acc9@wanadoo.fr
Tarif : 3 euros le mètre. ■

Commerces : du nouveau !



Apple Wave Store, 10 rue de l'Etoile.



Multilots, 3 bis rue Ferdinand-de-Lesseps.

SÉCURITÉ

Attention aux faux agents !

Des Compiégnois ont été, en ce début d'année, abusés à leur domicile par de faux agents. Les services de sécurité appellent les personnes âgées à la plus grande vigilance, face au regain de vols par ruse.



Les individus agissent à découvert, en se faisant passer auprès de personnes vulnérables pour des agents de police, des employés d'ERDF, de Gaz de France, du service des Eaux ou d'autres institutions. Prétendant une intervention, ils se font alors inviter à entrer au domicile de ces personnes et, profitant d'un moment d'inattention, dérobent à leur insu, papiers, argent, cartes bancaires, chéquiers ou autres objets de valeur. Quand les victimes s'en rendent compte, il est trop tard, le voleur est déjà loin.

Soyez prudents !

Les services de police et de gendarmerie conseillent donc aux personnes âgées et vulnérables de ne pas laisser entrer à leur domicile des individus qu'elles ne connaissent pas ou pour lesquels elles n'ont pu s'assurer de leur réelle identité car ces per-

sonnes, qui se présentent sous une fausse identité, n'ont qu'un objectif : abuser de votre confiance.

Tout agent doit pouvoir être en mesure de montrer sa **carte professionnelle**. La photo et le nom de l'agent y figurent.

- Demandez le **numéro de téléphone du bureau** de l'agent et appelez le service en question. Si l'agent hésite avant de répondre, ce n'est pas normal.

- Un vrai policier ne demandera jamais de lui montrer où vous cachez vos objets de valeur, il ne se présentera pas chez vous en compagnie d'un voleur arrêté.

En cas de doute, surtout ne laissez pas entrer la personne et téléphonez à la police municipale au 0800 50 25 07 (numéro vert). La Ville de Compiègne demande aussi à ceux et celles qui ont été victimes de ce genre d'agissements de prévenir la police municipale au plus vite afin de pouvoir informer rapidement la population, notamment par le biais des panneaux lumineux, que de faux agents sévissent et qu'il est conseillé d'être encore plus vigilant.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pour toute démarche à domicile, vous disposez d'un délai de 8 jours pour annuler votre commande. ■

BRÈVES

• Portes ouvertes des lycées Mireille Grenet

Le vendredi 18 mars de 14h à 18h et le samedi 19 mars de 9h à 12h, les lycées Mireille Grenet vont permettre aux collégiens, lycéens et parents de venir découvrir les diverses sections professionnelles, générales, technologiques et post-bac.

• Opération Jobs d'été, les 23 et 24 mars

Le Bureau Information Jeunesse organise une journée consacrée aux Jobs d'été dans les locaux situés au Centre municipal de la Victoire, square Pierre Desbordes, 105bis rue Saint-Joseph. Rens : 03 44 20 71 09.

• Tous au numérique

Pour toute aide technique, financière concernant la télé numérique ou pour connaître la liste des antennistes, appelez le 0970 818 818.

• L'armée de l'air recrute

L'armée de l'air offre, au travers du recru-

tement des militaires la possibilité d'acquies une expérience professionnelle et personnelle. Rens. auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 9 mars de 14h à 19h et le samedi 26 mars de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03 44 09 12 19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

ACTION SOCIALE DANS LES QUARTIERS

Compiègne remporte le Trophée des Collectivités

L'Agence de l'Éducation par le sport vient de décerner le Trophée des collectivités à la Ville de Compiègne, dans la catégorie des villes de 20 000 à 50 000 habitants. Ce trophée récompense la politique locale innovante de la ville en matière d'éducation et d'insertion par le sport.



La remise du Trophée des collectivités s'est déroulée au Sénat en présence de Maurice Leroy, ministre de la Ville, du président du Sénat Gérard Larcher et du sénateur-maire Philippe Marini.

L'action sociale dans les quartiers, sous la houlette de l'adjointe au maire Anne-Marie Vivé, est au cœur de l'opération menée en partenariat avec 16 clubs sportifs locaux. L'objectif : proposer gratuitement aux enfants âgés de 8 à 15 ans qui fréquentent les centres d'animation de quartier, de découvrir et pratiquer une discipline sportive le soir après l'école ou durant les vacances scolaires, au sein même des clubs sportifs compiégnais. "Le but est non seulement de leur faire découvrir les disciplines pratiquées à Compiègne mais surtout de leur faire prendre conscience, à travers le sport, de certaines valeurs : respect des autres, des règles de vies, de partage et d'écoute" souligne l'adjointe au maire. "Le sport est un moyen au service de la prévention et de la citoyenneté".

En 2010, 750 enfants ont bénéficié de ce dispositif

Si le dispositif existe depuis maintenant 5 ans, il est certes monté en puissance au fil des ans. En 2009, 620 enfants ont pu profi-

ter de cette opération. Ils étaient 750 en 2010. "Les stages qui durent en moyenne 4 à 6 semaines se déroulent durant les heures d'utilisation des clubs" explique Anne-Marie Vivé. "Les animateurs et éducateurs sportifs des centres d'animation s'occupent de faire le lien entre les associations et les enfants mais les séances sont menées par un encadrant du club, en présence des autres licenciés. Une fois cette passerelle mise en place, enfants et parents sont incités à se rendre dans les clubs. 10 % des enfants qui avaient suivi un stage en 2009 ont ainsi pris une licence dans un club l'année suivante". Même si le football demeure la discipline phare pour les jeunes, d'autres sports – hockey sur glace, tir à l'arc, golf, poney, judo, escrime, basket, hand, rugby, athlétisme, tennis de table, plongée sous marine, kung fu, natation, boxe – trouvent aussi leurs adeptes. Autre originalité du dispositif compiégnais, les enfants peuvent découvrir les métiers de gendarme, de sapeur-pompier ou encore de garde forestier grâce aux partenariats noués avec différents services publics. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne)

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MEUBLES • SALONS • LITÉRIES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

NOUVEAU RELOOKING DE VOTRE INTÉRIEUR
Conseil à domicile, vente, suivi de chantier par nos soins

UN ESPACE DE CRÉATION POUR VOTRE INTÉRIEUR... tapis miroir meubles litene tissu lampe décoration salon

41 rue Notre Dame de Bon Secours 60200 Compiègne
Tél 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

GRANGE Richelieu bunov Sphère ANDRÉ-RENAULT TEMPUR PRINCE PIERRE

Ouvert le lundi 14h30-19h, du mardi au samedi 10h-12h et 14h-19h

-QUAI 60-

TEXTILE • ÉLECTROMÉNAGER • BAZAR
MEUBLES • ALIMENTAIRE • CULTUREL

Solderie

NOUVEAU ET UNIQUE A COMPIEGNE

Préparez le Printemps important arrivage
Rhododendrons (20 à 30 cm - 5,50€ pièce ou 50€ les 10)
Thuyas, Lauriers et divers arbustes...

DES PRIX À COUPER LE SOUFFLE !

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
Le samedi en continu

+ de Choix + de Prix + de Qualité + de Marques
185 rue de Paris - COMPIÈGNE • Tél : 03 44 97 47 19

NET ET VENTE EN DÉTAIL - 60 COMPIÈGNE
PRÉAM 03 44 20 11 00 - Ne pas payer sur la voie publique